

## BAREME ACCUEIL FAMILIAL AU TITRE DE L'AIDE SOCIALE

<b>RÉMUNÉRATION ET INDEMNITÉS</b>		
<b>NATURE</b>	<b>TARIF MINIMUM</b>	<b>TARIF MAXIMUM</b>
REMUNERATION JOURNALIERE	2,5 SMIC horaire	2,5 SMIC horaire
INDEMNITE REPRESENTATIVE DE FRAIS D'ENTRETIEN	2 MG	5 MG
INDEMNITE EN CAS DE SUJETIONS PARTICULIERES	1 MG	4 MG

-Possibilité de déroger à titre exceptionnel aux 2,5 SMIC , en accord avec le Service d'Aide Sociale Générale.

-En cas d'accueil à temps partiel, l'indemnité d'entretien est limitée à 2 MG et l'indemnité pour sujétions particulière à 1 MG

<b>LOYERS</b>	
<b>TYPE DE LOGEMENT</b>	<b>TARIF MAXIMUM</b>
CHAMBRE DOUBLE SANS SANITAIRES INDIVIDUELS	95 euros par mois soit 3,11 euros par jour
CHAMBRE DOUBLE AVEC SANITAIRES SEPARES ET INDIVIDUELS	115 euros par mois soit 3,77 euros par jour
CHAMBRE INDIVIDUELLE SANS SANITAIRES INDIVIDUELS	145 euros par mois soit 4,75 Euros par jour
CHAMBRE INDIVIDUELLE AVEC SANITAIRES SEPARES ET INDIVIDUELS	165 Euros, par mois soit 5,41 Euros par jour

**SMIC** : Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance

**M.G.** : Minimum Garanti